

Lévesque, Claudette

De: Chantal Giguère [cglilith@hotmail.com]
Envoyé: 6 mars 2014 15:14
À: Greffe
Objet: Refus catégorique

Braccio, Nadia

De : Chantal Giguère pour Armand Giguère
Envoyé : 6 mars 2014
À : Greffe
Objet : À verser au dossier R-3863-2013 (observations)
& au dossier 3854-2013 phase 2 (observations)

Madame Louise Pelletier

Madame Sophie Giner

J'aimerais porter à votre attention qu'hier, le 5 mars 2014 vers 15 :00, un employé de CapGemini est venu installer un compteur intelligent malgré les deux lettres de non consentement envoyées à Hydro-Québec!

Une affiche légale était installée au-dessus du compteur à roulettes électromagnétique ainsi que trois autres dans la fenêtre où nous habitons, **des affiches indiquant pourtant clairement notre refus catégorique** de voir notre compteur être remplacé sans notre consentement par un compteur intelligent.

Pourquoi cet entêtement d'Hydro-Québec à outrepasser les avis de non-consentement et à profiter de l'absence des opposants au projet pour s'introduire sur les terrains privés (et saccager la haie soit dit en passant) et installer le compteur intelligent malgré le refus clairement signifié?

Merci de votre attention.

Armand Giguère

Chantal Giguère